

Volume 2, Numéro 11, Juin 2024



Revue du Laboratoire Africain de Démographie  
et des Dynamiques Spatiales

ISSN : 2707-0395

“  
*Mieux comprendre l'espace,*  
”

**Courriel:** [revuegeovision@gmail.com](mailto:revuegeovision@gmail.com)  
**Site web:** [www.revuegeovision.laboraddys.org](http://www.revuegeovision.laboraddys.org)  
(+225) : 07 07 06 91 71/ 01 03 51 07 52  
WhatsApp : +225 07 09 76 62 78

## INDEXATIONS



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Journal details : <http://sjifactor.com/passport.php?id=23386>



<https://reseau-mirabel.info/revue/17310/Geovision>



<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/150985>

## ADMINISTRATION DE LA REVUE

**Directeur de publication** : Pr MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**Rédacteur en chef** : Pr LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

**Rédacteur en chef adjoint** : Dr ZAH Bi Tozan, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

## SECRETARIAT DE REDACTION

Dr DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr FOFANA Bakary, Géographe, Chercheur Indépendant

Dr ADOU Bosson Camille, Géographe, Enseignant-Chercheur, Université de Bondoukou (Côte d'Ivoire)

Dr TANOH Ané Landry, Géographe, Chercheur Indépendant

## COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

Pr MOUSSA Diakité, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BÉCHI Grah Félix, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

PhD : Inocent MOYO, University of Zululand (Afrique du Sud) / Président de la Commission des études africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI)

Pr AFFOU Yapi Simplicie, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ALOKO N'guessan Jérôme, Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte d'Ivoire)

Pr ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr BIGOT Sylvain, Université Grenoble Alpes (France)

Professor J.A. BINNS, Géographe, University of Otago (Nouvelle-Zélande)

Pr BOUBOU Aldiouma, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr BROU Yao Téléphore, Université de La Réunion (La Réunion-France)

Pr Momar DIONGUE, Université Cheick Anta Diop (Dakar-Sénégal)

Pr Emmanuel EVENO, Université Toulouse 2 (France)

Pr KOFFI Brou Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr KONÉ Issiaka, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr Nathalie LEMARCHAND, Université Paris 8 (France)

Pr Pape SAKHO, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr SOKEMAWU Koudzo Yves, Université de Lomé (Togo)

Dr Ibrahim SYLLA, Université Cheick Anta Diop, (Dakar-Sénégal)

Pr LOUKOU Alain François, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Pr VEI Kpan Noel, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ZAH Bi Tozan, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) DIOMANDÉ Béh Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Bouaké- Côte d'Ivoire)

Dr (MC) SORO Nabegue, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) KOFFI Kan Émile, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

Dr (MC) ETTIEN Dadja Zenobe, Université Alassane Ouattara (Bouaké-Côte d'Ivoire)

## INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Dans le souci d'uniformiser la rédaction des communications, les auteurs doivent se référer aux normes du Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et Sciences Humaines/CAMES. En effet, le texte doit comporter un titre (Times New Roman, taille 12, Lettres capitales, Gras), les Prénom(s) et NOM de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attache, l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats. Le manuscrit doit respecter la structure d'un texte scientifique comportant : Introduction (Problématique ; Hypothèse compris) ; Approche méthodologique ; Résultats et Analyse ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques. Le volume du manuscrit ne doit pas excéder 15 pages, illustrations comprises. Les textes proposés doivent être saisis à l'interligne 1, Times New Roman, taille 11.

**1. Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :** 1. Premier niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras) ; 1.1. Deuxième niveau (Times New Roman, Taille de police 12, gras, italique) ; 1.2.1. Troisième niveau (Times New Roman, Taille de police 11, gras, italique).

**2. Les illustrations :** les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré ; taille de police 11, gras). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille de police 10). Ces éléments d'illustration doivent être annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

**3. Notes et références :** 3.1. Éviter les références de bas de pages ; 3.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit : -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées. Exemple : (D. MOUSSA, 2018, p. 10) ; -Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées). Exemple : D. MOUSSA (2018, p. 10).

**4. La bibliographie :** elle doit comporter : le nom et le (les) prénom (s) de (des) auteur(s) entièrement écrits, l'année de publication de l'ouvrage, le titre, le lieu d'édition, la maison d'édition et le nombre de pages de l'ouvrage. Elle peut prendre diverses formes suivant le cas :

- *pour un article* : LOUKOU Alain François, 2012, « La diffusion globale de l'Internet en Côte d'Ivoire. Évaluation à partir du modèle de Larry Press », in *Netcom*, vol. 19, n°1-2, pp. 23-42.

- *pour un ouvrage* : HAUHOUOT Asseyo Antoine, 2002, *Développement, aménagement, régionalisation en Côte d'Ivoire*, EDUCI, Abidjan, 364 p.

- *un chapitre d'ouvrage collectif* : CHATRIOT Alain, 2008, « Les instances consultatives de la politique économique et sociale », in Morin, Gilles, Richard, Gilles (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, « Des poings et des roses », pp. 255-266.

- *pour les mémoires et les thèses* : DIARRASSOUBA Bazoumana, 2013, *Dynamique territoriale des collectivités locales et gestion de l'environnement dans le département de Tiassalé*, Thèse de Doctorat unique, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 489 p.- *pour un chapitre des actes des ateliers, séminaires, conférences et colloque* : BÉCHI Grah Felix, DIOMANDE Beh Ibrahim et GBALOU De Sahi Junior, 2019, Projection de la variabilité climatique à l'horizon 2050 dans le district de la vallée du Bandama, Acte du colloque international sur « *Dynamique des milieux anthropisés et gouvernance*

*spatiale en Afrique subsaharienne depuis les indépendances* » 11-13 juin 2019, Bouaké, Côte d'Ivoire, pp. 72-88

- Pour les documents électroniques : INS, 2010, *Enquête sur le travail des enfants en Côte d'Ivoire*. Disponible à : [http://www.ins.ci/n/documents/travail\\_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf](http://www.ins.ci/n/documents/travail_enfant/Rapport%202008-ENV%202008.pdf), consulté le 12 avril 2019, 80 p.

## Éditorial

Comme intelligence de l'espace et savoir stratégique au service de tous, la géographie œuvre constamment à une meilleure compréhension du monde à partir de ses approches et ses méthodes, en recourant aux meilleurs outils de chaque époque. Pour les temps modernes, elle le fait à l'aide des technologies les plus avancées (ordinateurs, technologies géospatiales, à savoir les SIG, la télédétection, le GPS, les drones, etc.) fournissant des données de haute précision sur la localisation, les objets et les phénomènes. Dans cette quête, les dynamiques multiformes que subissent les espaces, du fait principalement des activités humaines, offrent en permanence aux géographes ainsi qu'à d'autres scientifiques des perspectives renouvelées dans l'appréciation approfondie des changements opérés ici et là. Ainsi, la ruralité, l'urbanisation, l'industrialisation, les mouvements migratoires de populations, le changement climatique, la déforestation, la dégradation de l'environnement, la mondialisation, etc. sont autant de processus et de dynamiques qui modifient nos perceptions et vécus de l'espace. Beaucoup plus récemment, la transformation numérique et ses enjeux sociaux et spatiaux ont engendré de nouvelles formes de territorialité et de mobilité jusque-là inconnues, ou renforcé celles qui existaient au préalable. Les logiques sociales, économiques et technologiques produisant ces processus démographiques et ces dynamiques spatiales ont toujours constitué un axe structurant de la pensée et de la vision géographique. Mais, de plus en plus, les sciences connexes (sciences sociales, sciences économiques, sciences de la nature, etc.) s'intéressent elles aussi à l'analyse de ces dynamiques, contribuant ainsi à l'enrichissement de la réflexion sur ces problématiques. Dans cette perspective, la revue GéoVision qui appelle à observer attentivement le monde en vue de mieux en comprendre les évolutions, offre aux chercheurs intéressés par ces dynamiques, un cadre idéal de réflexions et d'analyses pour la production d'articles originaux. Résolument multidisciplinaire, elle publie donc, outre des travaux géographiques et démographiques, des travaux provenant d'autres disciplines des sciences humaines et naturelles. GéoVision est éditée sous les auspices de la Commission des Études Africaines de l'Union Géographique Internationale (UGI), une instance spécialement créée par l'UGI pour promouvoir le débat académique et scientifique sur les enjeux, les défis et les problèmes spécifiques de développement à l'Afrique. La revue est semestrielle, et paraît donc deux fois par an (en anglais et en français).

Bouaké, le 16 Septembre 2019

La rédaction

## AVERTISSEMENT

**Le contenu des publications n'engage que leurs auteurs. La Revue GéoVision ne peut, par conséquent, être tenue responsable de l'usage qui pourrait en être fait.**

## SOMMAIRE

ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU RÔLE DES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION D'ASSISTANCE MUTUELLE AU CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DE MÉDINA-COURA À KOUTIALA, <i>Yakouréoun Diarra</i> .....	10
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET URBANISATION DU LITTORAL DES COMMUNES DE DIEMBÉRING ET DE KAFOUNTINE (BASSE CASAMANCE/SÉNÉGAL) <i>Sadou BOCOUM</i> ....	27
CARTOGRAPHIE DES POLLUANTS ATMOSPHERIQUES PAR DES METHODES DE TELEDETECTION DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON ABIDJAN-COTE D'IVOIRE, <i>Alda Juli Landry ARRA., Kouadio AFFIAN, Ahou Gisèle ALLANGBA</i> .....	42
CONTRAINTES ET PERSPECTIVES DU COMMERCE DES FEMMES DITES <i>YAN JIBIA-JIBIA</i> / REGION DE MARADI, <i>Assagaye AGAISSA<sup>1</sup>, Ali SALE<sup>2</sup>, Moussa MOUTARI<sup>3</sup></i> ,.....	55
LA VARIABILITÉ CLIMATIQUE, PERCEPTIONS ET STRATEGIES PAYSANNES D'ADAPTATION SUR LES RESSOURCES EN EAU EN LIEN AVEC LES ACTIVITES HUMAINES DANS LE SOUS-BASSIN VERSANT D'AMOUTCHOU AU SUD-OUEST DU TOGO, <i>Massama-Esso Séverin ANANGA ALI</i> .....	70
LES MÉNAGES RIVERAINS DE LA DÉCHARGE MUNICIPALE DE SAN-PEDRO (COTE D'IVOIRE) : ENTRE ENVIRONNEMENT POLLUE ET PRÉCARITÉ SANITAIRE <i>KOFFI Loukou Armand<sup>1</sup>, BLE Goh Patrice<sup>2</sup>, DIARRASSOUBA Bazoumana<sup>3</sup>, VEI KPAN NOEL<sup>4</sup></i> .....	88
ACTIVITÉ TOURISTIQUE ET DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE DANS LA COMMUNE DE MAN (OUEST, CÔTE D'IVOIRE), <i>AOUA BOUA ANDRE<sup>1</sup>, DIOMANDE KARIDJA<sup>2</sup></i> .....	105
CONFLITS FONCIERS ET STRATÉGIES DE CONTRÔLE DE L'ESPACE : ÉTUDE DE CAS DES DÉPARTEMENTS DE BERMO ET DAKORO (RÉGION DE MARADI AU NIGER), <i><sup>1</sup>Habibou IBRAHIM, <sup>2</sup>MAMADOU KONE Mahaman Moustapha, <sup>3</sup>Marc MORMONT, <sup>4</sup>Pierre M STASSART, <sup>5</sup>Boubacar YAMBA</i> .....	121
L'APPROVISIONNEMENT AU GAZ BUTANE DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DE LIBREVILLE : LE CAS DU QUARTIER BAMBOUCHINE (6 <sup>e</sup> ARRONDISSEMENT), <i>Epiphane MOUVONDO</i> .....	131
RÔLES POTENTIELS DES INSTITUTIONS COUTUMIÈRES DANS LA GOUVERNANCE DU RANCH DE GIBIER DE NAZINGA : UNE NÉCESSITÉ POUR UNE GESTION DURABLE ET INCLUSIVE, <i>Boureima SAWADOGO*<sup>1</sup>, Amadou ZAN<sup>1</sup>, Joachim BONKOUNGOU<sup>2</sup></i> .....	146
LES INONDATIONS DANS LA BANLIEUE DE DAKAR : IMPACTS ET ADAPTATION DES POPULATIONS. L'EXEMPLE A KEUR MASSAR DANS LE QUARTIER AÏNOUMADY, <i>Mor FAYE</i> .....	153
CULTIVER EN VILLE AU SENEGAL ; ENTRE PRESSION DE L'URBANISATION ET CONTRIBUTION À L'ALIMENTATION DES CITADINS, <i>DIOUF Moctar</i> .....	166
POUR UNE THÉORIE STYLISTIQUE DE L'ÉNONCIATION, <i>Ernest AKPANGNI</i> .....	189

GESTION PARTICIPATIVE DE LA FORÊT COMMUNAUTAIRE DE MISSIRAH-KHOTHIARY, DÉPARTEMENT DE TAMBACOUNDA, RÉGION DE TAMBACOUNDA (SÉNÉGAL), <i>Corinne DJUGNY KITIO<sup>1</sup>, El Hadji SOW<sup>2</sup>, Roger NGOUFO<sup>1</sup> Ousseynou FAYE<sup>3</sup>, Boubou Aldiouma SY<sup>2</sup></i>	197
MOBILITÉ ET TRANSPORT URBAIN : LA VILLE DE OUAGADOUGOU À LA RECHERCHE DE LA FLUIDITÉ, <i>Houd KANAZOE</i>	211
PARTIES PRENANTES ET GÉOPOLITIQUE LOCALE : LES ACTEURS NON ÉTATIQUES DANS LA VALORISATION DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL) AU GABON, <i>Antoine NDOYE<sup>1</sup>, Léandre Edgard NDJAMBOU<sup>2</sup>, Léonilde Chancia NYINGUEMA NDONG<sup>3</sup>, Jean-Bernard MOMBO<sup>4</sup></i>	221
L'AUTO-CONCEPTION ASSISTÉE PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ENJEUX, DEFIS ET PERSPECTIVES POUR L'URBANISME ET L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, <i>Charbel YOUSSEF</i>	236
LES ESPACES PUBLICS RÉCRÉATIFS MARGINALISÉS DANS LES AMÉNAGEMENTS URBAINS DE POINTE-NOIRE (RÉPUBLIQUE DU CONGO) : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES, <i>Hilarion Bagel MIZHAIRE* &amp; Jean-Luc MOUTHOU<sup>#</sup></i>	251
TOURISME ET DÉVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE DE FIMELA : LE CAS DU VILLAGE DE NDANGANE <i>Aliou Badou SARR<sup>1</sup>, Mamadou DIOMBÉRA<sup>2</sup></i>	267
DYNAMIQUE DU COUVERT VÉGÉTAL ET PÉNURIE ALIMENTAIRE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE FADIADOUGOU (NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE) <i>BAMBA Ali, KOUME Kassi Joseph, AHOUSI N'Guessan Maxime, MOUSSA Diakité</i>	280
DÉCHETS MÉNAGERS ET IMPACTS SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT DANS LES QUARTIERS METEO ET MAMBA A BRAZZAVILLE (REPUBLIQUE DU CONGO) <i>BAKANAHONDA Syviney Franck Laurel</i>	291
IDENTIFICATION DES VILLAGES A RISQUE (IVR) : UNE METHODE GEOGRAPHIQUE UTILISEE POUR ATTEINDRE L'ELIMINATION DE LA TRYPANOSOMIASE HUMAINE AFRICAINE (THA) COMME PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE EN COTE D'IVOIRE, <i>GUY PACOME ADINGRA ARISTIDE ADJOUA COLLETTE KOUAKOU, DEBORA KROUBA, ABOUBACAR OUATTARA, ANICET GABE, BAMORO COULIBALY, VINCENT DJOHAN, MATHURIN KOFFI, VINCENT JAMONNEAU, LINGUE KOUAKOU, DRAMANE KABA, CELESTIN HAUHOOT, FABRICE COURTIN</i>	302
CONTRAINTES A LA PRATIQUE DU MARAICHAGE DANS LA COMMUNE DU MANDE (MALI), <i>Sina COULIBALY<sup>1</sup>, Kounandy DIAKITE<sup>2</sup>, Sory Ibrahima FOFANA<sup>3</sup></i>	316
VARIABILITÉ CLIMATIQUE ET ACCÈS A L'EAU POTABLE DANS LA VILLE SUBSAHARIENNE DE BAMAKO AU MALI, <i>DIALLO Boubacar Amadou</i>	326
RÔLE DES ORGANISATIONS PAYSANNES DANS LA PRODUCTION DES SEMENCES AMÉLIORÉES DE RIZ DANS LA PROVINCE DE LA TANDJILE (TCHAD) <i>KELGUE Salomon<sup>1</sup>, DJANGRANG Man-na<sup>2</sup></i>	342
L'IMMIGRATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : COMPLÉMENT OU SUBSTITUT AUX TRAVAILLEURS NATIONAUX ? Une approche par les facteurs de production <i>KAKENDI Vital Francis</i>	353

## DYNAMIQUE DU COUVERT VÉGÉTAL ET PÉNURIE ALIMENTAIRE DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE FADIADOUGOU (NORD-OUEST DE LA CÔTE D'IVOIRE)

**BAMBA Ali, KOUME Kassi Joseph, AHOUSI N'Guessan Maxime, MOUSSA Diakité**

### Résumé

Le présent article rend compte de la pénurie alimentaire dans la sous-préfecture de Fadiadougou (localité située au Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire) où l'on assiste à la régression du couvert forestier, à l'essor des cultures pérennes au détriment des cultures vivrières considérées comme socle de la sécurité alimentaire des populations rurales. L'objectif de cet article est de montrer l'impact du développement des cultures pérennes sur la pénurie alimentaire dans les ménages dans ladite localité. En effet, la régression du couvert végétal dans la localité est caractérisée par le développement des activités agricoles. Pour mieux appréhender la dynamique spatio-temporelle des principaux éléments de l'occupation du sol, l'on a utilisé des images satellitaires téléchargées avec les satellites LANDSAT LM03, LF07 et LC08. Pour le traitement des données, nous avons utilisé les logiciels IBM SPSS Statistics 20, World 2016, Excel 2016 et Arc Map 10.2.2. La méthode utilisée est la recherche documentaire et l'enquête de terrain, notamment les observations directes, l'entretien avec les chefs de ménages et structures d'encadrement agricole. Dans le cadre de cette étude, le choix de l'échantillon sera porté sur le mode des quotas, qui consiste à composer l'échantillon en fonction des critères retenus. Sur la base du quota, 360 ménages ont été retenus pour cette étude. Par conséquent, la méthodologie mise en place a permis d'avoir différents résultats présentés dans cet article. Les résultats obtenus montrent que le prix abordable des cultures pérennes (coton et anacarde) a permis leur étalement superficiel au détriment des cultures vivrières qui sont délaissées. L'abandon des cultures vivrières a pour corolaire la baisse significative des productions vivrières dont il en découle une insatisfaction alimentaire au sein de certains ménages.

**Mots clés :** Fadiadougou au Nord de la Côte d'Ivoire, dynamique du couvert végétal, cultures vivrières, cultures pérennes, pénurie alimentaire.

### Introduction

L'ampleur de l'exploitation forestière a impacté sérieusement la superficie du couvert végétal mondiale qui a été réduite de 129 millions d'hectares sur la période 1990-2015, et s'établit maintenant à un peu moins de 4 milliards d'hectares (FAO, 2015, p10). Au plan national, la Côte d'Ivoire, depuis son indépendance a connu un fort recul de sa couverture forestière de 1960 à 2015 passant de 16 millions d'hectares de forêt à moins de 3,4 millions d'hectares (K.K RICHARD, 2020, p12). En effet, le choix de développement économique du pays axé sur l'agriculture en général et les cultures d'exportation en particulier, fait réaliser des performances dans le secteur agricole (extensif sur brûlis 62%) qui sont faites au détriment des massifs forestiers (Ministère des eaux et forêts, 2018, p8). Dans le double objectif de redynamiser la couverture forestière, améliorer la protection des écosystèmes gravement affectés par la déforestation, de lutter contre les feux de brousse et l'érosion des sols l'État ivoirien a introduit l'anacardier dans le Nord de la Côte d'Ivoire (ARECA, 2006, cité par A. KONÉ 2010, p.23). Les premières plantations d'anacardiens ont été créées en 1959 et 1960 par la Société d'Assistance Technique et de Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire (SATMACI) et par la Société de Développement des Forêts (SODEFOR), en partenariat avec les villageois. Mais à partir de 1972, la fonction économique de l'anacarde a pris le dessus sur la fonction écologique. C'est ainsi que la

SODEFOR a transformé les plantations forestières en plantations fruitières destinées à la production et à la vente des noix de cajou (GOUMA, 2003 cité par A. SINAN et al 2016, p.370). Ainsi, la production ivoirienne de noix de cajou a connu une évolution remarquable ces dernières années. Elle est passée de 235 000 tonnes en 2006, à plus de 738 000 tonnes de noix brutes de cajou en 2018. Troisième producteur mondiale d'anacardes, la Côte d'Ivoire exporte actuellement plus de noix de cajou qu'aucun pays au monde (FIRCA, 2018, p.4). Le monopole de cette agriculture de rente réduit considérablement l'espace dédié aux cultures vivrières. L'espoir constitué par l'arboriculture, en constituant une alternative économique crédible pour les paysans, au regard de l'envolée des prix par kilogramme de la noix de cajou passant de 175 FCFA en 2000 contre 800 FCFA en 2017, se fait au détriment des cultures vivrières qui sont désormais privées de meilleures terres. Cet état de fait, met en péril le niveau de disponibilité alimentaire des ménages, d'autant plus que celui-ci est pourvu par les cultures vivrières de base (A.A ADAYE et al, 2017, p.3). Face à cette situation, l'État de Côte d'Ivoire en vue de remédier à la crise alimentaire a contribué à la mise en œuvre depuis le début des années 1980 de programmes de réformes structurelle, et d'adoption en 1997 d'un programme National de Lutte Contre la pauvreté (PNLCP), (S. SYLLA, 2005, p.3). Aussi, l'État ivoirien en partenariat avec le MINAGRI, le Programme Alimentaire Mondiale et la FAO a mis en place en 2009 un système d'évaluation approfondie de la sécurité alimentaire dont l'objectif était de rendre compte de manière régulière des indicateurs-clés de la sécurité alimentaire à l'Échelle nationale (FAO, 2011, p.3). Aussi, la stratégie de Relance de la riziculture, cohérente avec le Plan Directeur de Développement Agricole 1992-2015, le Document Stratégique de réduction de la Pauvreté en 2009 et le Programme National d'Investissement Agricole en Juillet 2010, ont été adoptés par le gouvernement en 2008 suite à la crise occasionnée par la forte hausse des prix des denrées de grande consommation dont le riz (ONDR, 2012, p.4). Dans le but de redynamiser le secteur agricole en 2011, des ménages dont l'activité principale est l'agriculture ont bénéficié de 586 392 tonnes de semences dont 274 446 tonnes de riz pluvial, 195 402 tonnes de riz irrigué, 94 836 tonnes de maïs, 21 089 tonnes de haricot et 619 tonnes de spéculations maraîchères ; 1 029 379 tonnes d'engrais soit 635 467 tonnes de NPK et 393 912 tonnes d'urée ; 2 717 tonnes de pesticides composées de 932 tonnes d'herbicide et 1 785 tonnes de fongicide et 83 641 outils composés de houe industrielle, de botte, de daba locale, d'arrosoir et de pulvérisateur. Ces appuis ont permis d'emblaver environ 5 490 ha de riz plateau, 3 908 ha de riz irrigué, 5 742 ha de maïs, 422 ha d'haricot et 1 166 ha de culture maraîchères (PAM et al, 2012, p.25). En dépit de tous ces efforts consentis par l'État et les partenaires au développement, la question de sécurité alimentaire demeure une préoccupation majeure en général en milieu rural ivoirien et dans la sous-préfecture de Fadiadougou en particulier. À l'Échelle de ce terroir, la problématique de sécurité alimentaire est influencée par le développement des cultures pérennes notamment le coton et l'anacarde. Le présent article permettra d'aborder la problématique de la sécurité alimentaire face à la dynamique des activités agricoles pérennes. Dès lors, il importe de savoir comment la dynamique du couvert végétal peut-elle engendrer La pénurie alimentaire dans le Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire en général et dans la sous-préfecture de Fadiadougou en particulier ? Quel est l'état des lieux du couvert végétal dans la sous-préfecture de Fadiadougou ? Quels sont les facteurs explicatifs de l'abandon des cultures vivrières au profit des cultures commerciales ? Quels sont les effets induits par le développement des cultures de rentes sur la disponibilité alimentaire des ménages ? Toutes ces questions permettront de résoudre la préoccupation de ce travail.

## 1- Méthodologie

La collecte des données s'est faite à partir des recherches documentaires, de l'observation directe, de l'enquête par questionnaire auprès des ménages et par guide d'entretien avec les structures d'encadrement agricole. Les documents consultés ont permis de faire le tour d'horizon de la thématique et d'apprécier les impacts de la dynamique du couvert végétal sur la disponibilité alimentaire des ménages. Ces informations ont été collectées à l'échelle de la sous-préfecture de Fadiadougou avec certains villages choisis. Des entretiens semi-structurés ont eu lieu avec des ménages agricoles choisis

de façon aléatoire Ils ont permis de collecter des informations sur la dynamique des activités agricoles (évolution des cultures pérennes et vivrières, leurs systèmes culturaux et productions), les sources d'approvisionnement alimentaire des ménages, l'accès et disponibilité des denrées alimentaires au sein des ménages et des stratégies de survies des ménages. Enfin, l'observation directe qui s'est manifestée des visites de terrain a permis de rendre compte des aménagements agricoles actuelles, des types d'association culturelle et de l'emprise foncière des cultures pérennes dans cet espace géographique. A cet effet, le choix de l'échantillon sera porté sur le mode des quotas. C'est la technique la plus répandue en matière d'échantillon non probabiliste. Elle consiste à composer l'échantillon en fonction des critères que sont : la population cible est la population qui a pour activité principale l'agriculture, l'espace géographique lié à cette étude ne couvre que le département de Kani et les personnes à enquêter doivent obligatoirement être des chefs de ménage quel que soit le sexe (Masculin ou Féminin). Le calcul de l'échantillon à enquêter se fait par le biais d'une base de données de la démographie issue du Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2021 (RGPH) du département de Kani. Ainsi, quelques chefs de ménages parmi lesquels la majorité se trouve être producteurs des produits d'exportation et de vivriers simultanément et d'autres pratiquants la monoculture commerciale ou du vivrier marchand compte tenu de la forte demande en ressource alimentaire. Au total, l'enquête a permis d'interroger 360 ménages répartis dans 12 village dans laquelle l'élaboration de l'échantillonnage obéit à la formule suivante :  $n = \frac{z^2(PQ)N}{[e^2(N-1)+z^2(PQ)]}$ . Avec n= taille de l'échantillon requise; Z= coefficient de marge avec Z = 1,96 niveau de confiance; e= marge d'erreur qui est de 0.05 soit (5%) ; P= proportion d'individu ou de ménage supposé avoir les caractéristiques recherchées. Q= 1- P soit P = 0.5. Ainsi, la population à enquêter est de 360 chefs de ménage dans les 12 villages choisis dans le département de Kani. Le calcul du nombre de chef de ménage à enquêter à Kani 86 ; Djibrosso 28 ; Madji 10 ; Moyako 9 ; Fadiadougou 35 ; Banandjé 18. Bafritou 22 ; Manabri 26 ; Kani 86 ; Wongué 47 ; Fingolo 14 ; Morondo 41 ; Notou 25 (tableau 1).

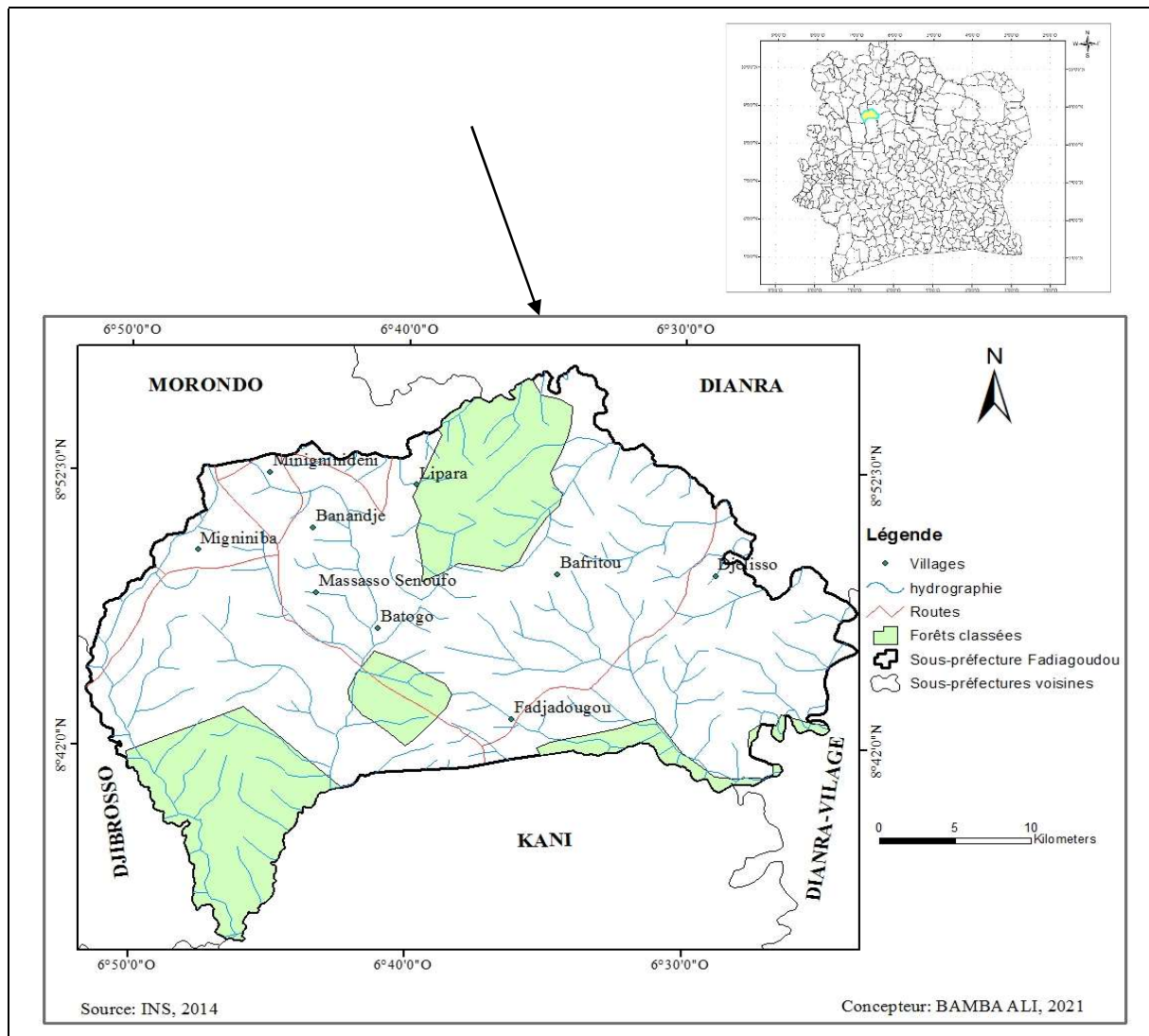
**Tableau 1 : Récapitulatif de l'échantillonnages des villages enquêtés.**

Département	Sous-préfectures	Villages enquêtés	Effectifs ménages	Effectifs enquêtés
KANI	Djibrosso	Djibrosso	457	28
		Madji	147	10
		Moyako	149	9
	Fadiadougou	Fadiadougou	582	35
		Banandjé	284	18
		Bafritou	361	22
	Kani	Kani	1 411	86
		Manabri	414	26
		Wongué	777	47
	Morondo	Fingolo	223	14
		Morondo	611	41
		Notou	412	25
Totaux	04	12	5 828	360

Source : Nos enquêtes, 2022

Pour mieux cerner la problématique soulevée par ce travail dans la région, il est important de localiser la zone d'étude. La carte 1 ci-dessous présente donc la localité mise en évidence pour cette étude.

**Carte 1 : Zone d'étude : Sous-Préfecture De Fadiadougou**



## 2. RESULTATS OBTENUS

### 2.1. État des lieux de la dynamique du couvert végétal dans la sous-préfecture de Fadiadougou

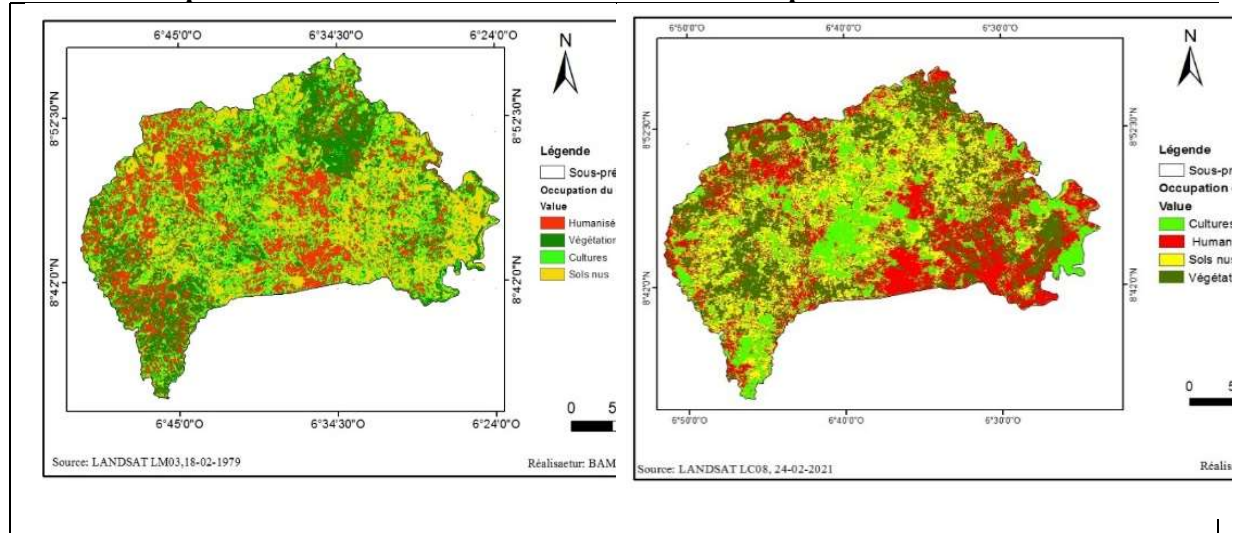
#### 2-1-1- État général de la couverture végétale de la sous-préfecture de Fadiadougou à partir des cartes d'occupation du sol de 1979 et 2021

Pour mieux apprécier la dynamique spatio-temporelle du couvert végétal dans la sous-préfecture de Fadiadougou, il s'est avéré primordial d'utiliser des cartes d'occupation du sol tirées par les satellites LANDSAT présentant dans son ensemble l'occupation spatiale.

### Planche carte 1 : Aspect de l'occupation du sol en 1081 et 2021

Carte 2 : occupation du sol 1981

Carte 3 : occupation du sol 2021



Les cartes 2 et 3 représentent les cartes d'occupation du sol de la sous-préfecture de Fadiadougou à différentes années. Ces cartes présentent les principaux éléments suivants : la végétation, les cultures, les sols nus et les espaces humanisés. La carte 2 nous permet de voir l'occupation du sol de la sous-préfecture de Fadiadougou en 1981 et la carte 3 présente l'occupation du sol en 2021. La sous-préfecture de Fadiadougou est située dans la zone de savane précisément au Nord-ouest de la côte d'Ivoire où l'affluence du couvert végétal n'est pas fortement marquée sur les cartes. Toutes fois, des espaces de couverture végétale intense se démarquent dans ladite localité. Dans l'analyse de ces images satellitaires, l'accent est mis sur le rapport installation humaine et dynamique du couvert végétal dans la sous-préfecture de Fadiadougou. En 1981, le sol était occupé en grande partie par les espaces humanisés (habitats) et les sols nus. Nous avons aussi la présence de couvert végétal au Sud-Est et à l'extrême Nord. À cette période, les zones humanisées (habitats) étaient inégalement réparties sur le territoire de la sous-préfecture de Fadiadougou. En effet, les espaces humanisés étaient à proximité des couverts végétaux notamment au sud-est, au nord-ouest et nord-est. La forte présence de sols nus est liée à la période de la prise de l'image par le satellite LANDSAT. Cette image a été prise en février période caractérisée par la saison sèche et des vents violents favorisant les feux de brousse et la perte des feuilles des arbustes en zone savanicole. La présence d'arboriculture (anacarde culture) demeure très peu marquée sur l'espace. Elle n'est présente seulement qu'au centre et une petite partie de l'extrême sud-ouest. En 2021, toute la sous-préfecture de Fadiadougou est occupée par les cultures en l'occurrence l'anacarde culture. On a la redistribution spatiale des espaces humanisés sur tout l'étendu de la sous-préfecture. Les espaces fortement occupés par les espaces humanisés et couvert végétal abondant en 1997 sont marqués par la présence d'anacarde. La nouvelle forme de distribution spatiale s'est fait en fonction de la disponibilité du couvert végétal. La zone Sud-ouest qui était déserte d'espace humanisé en 1981 est en 2021 marquée par la présence d'espace humanisé notamment les campements à cause de la présence de couvert végétal non exploité. La faible présence de sols nus est liée à l'abondance de l'anacarde culture qui est marqueur d'espace et qui s'affirme comme une forêt secondaire du coup la

présence de sol est très minimisée sur la carte d'occupation du sol de 2021. En conclusion, le fleurissement des anacardiens en 2021 résulte la transformation de la végétation et sols nus existant en 1981.

### ***2-1-2 Dynamique spatio-temporaire des principaux éléments d'occupation du sol de 1979 à 2021***

Le tableau 1 présente l'évolution dans le temps et dans l'espace des éléments fondamentaux de l'occupation du sol à l'échelle de la sous-préfecture de Fadiadougou sur une période définie.

**Tableau 2 : Dynamique des principaux éléments d'occupation du sol de la sous-préfecture de Fadiadougou pendant les années 1979, 2000 et 2021.**

Années	Cultures	Espaces humanisés	Sols nus	Végétation
1979	6 133,29 ha	1 737,15 ha	4 447,40 ha	14 315, 78 ha
2000	8 629,59 ha	2 487,11 ha	4 164, 64 ha	9 115,37 ha
2021	14 320,41 ha	4 320, 42 ha	3 571,81 ha	1 336,87 ha

Source : LANDSAT 03, 07 et 08

La régression de la végétation en environ quarante (40) ans est effrayante et nécessite qu'on prenne garde. De 14 000 hectares en 1979 il ne reste que 1000 hectares. C'est-à-dire que 13000 hectares ont été colonisés au profit des cultures et de l'habitat. La satisfaction des besoins des populations se fait au détriment de la ressource naturelle. Le tableau n°1 présente la dynamique des principaux éléments d'occupation du sol de la sous-préfecture de Fadiadougou pendant les années 1979 à 2021. En général, le couvert végétal de la sous-préfecture de Fadiadougou est caractérisé par une évolution décroissante de 1979 à 2021. En effet, en 1979, la superficie de couvert végétal de ladite localité s'estimait à 14 315, 78 ha ; 9 115, 37 ha en 2000 et 1 336,87 ha en 2021. Cependant, au cours de la même période, on constate une évolution croissante de la superficie des cultures passant de 6 133,29 ha en 1979 à 8 629, 59 ha en 2000 et 14 320,41 ha en 2021. Ainsi il ressort de ce constat que la régression du couvert végétal de la sous-préfecture de Fadiadougou est caractérisée par la croissance spatiale des activités anthropiques avec facteur principal l'agriculture.

### **3-Prix bord champs évolutifs de la noix de cajou et gouvernance foncière : une entrave pour le secteur vivrier**

***3-1 Le choix des cultures pérennes lié aux revenus tirés au détriment des cultures vivrières : une alternative défavorable pour une sécurité alimentaire durable.***

**Tableau 3 : Récapitulatif des prix bord de la noix de cajou de 2015 à 2021**

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Prix bord champ du kg de cajou en FCFA	300	500	350	400	400	500	300

Source : Nos enquêtes 2021

Le tableau n°2 présente la dynamique du prix bord champs de la noix de cajou de 2015 à 2021. De façon générale, nous remarquons une augmentation du prix par kilogramme de la noix de cajou qui fait Fadiadougou en particulier. Depuis l'année 2015 ou le prix de l'anacarde est fixé à 300 francs le kilogramme, de 2016 à 2020 le prix bord est resté supérieur à 300 francs. Par conséquent, les paysans voulant profiter de cette augmentation du prix font de la culture de l'anacarde leur priorité. Par

conséquent, toutes les meilleures terres sont dédiées à la culture de l'anacarde ce qui rend précaire les cultures vivrières. Dès lors un nouvel système cultural est mis en place d'où l'association culturale.

### ***3-2 De l'association culturale anacarde-vivrier à la colonisation foncière : un frein pour le développement de la production vivrière.***

L'adoption massive de l'anacardier encouragée par l'entrée sur le marché des nouveaux partenaires Indiens a occasionné une véritable modification dans les pratiques culturales et les structures foncières. Depuis plus d'une décennie, l'on assiste à une évolution spatiale exponentielle des espaces en anacardier matérialisée par la colonisation de nouvelles terre à partir de l'association anacardier/culture vivrière. Dès l'or, la noix de cajou devient la principale culture phare dans la sous-préfecture de Fadiadougou .  
photo 1.

#### **Photo 1 : Association Riz-Anacarde technique menaçant la production vivrière**



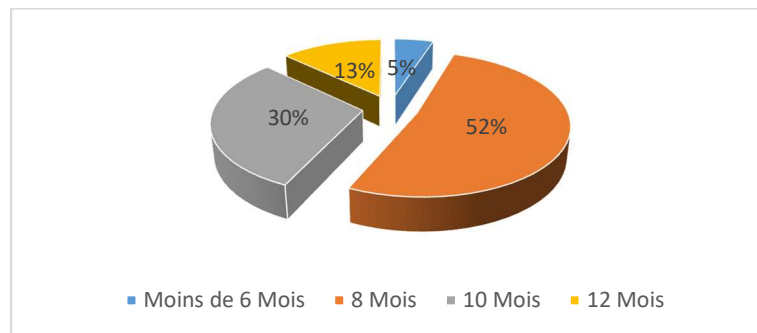
Prise de vue : BAMBA Ali, 2021

Pratiquer l'anacarde et le riz d'où l'association culturale est un technique en plein essor dans la sous-préfecture de Fadiadougou. Cette technique permet d'exploiter une terre sous diverses formes et de bénéficier de gain varié sur une même saison culturale. Elle permet également aux producteurs de mieux entretenir les anacardiens tout en luttant contre l'enherbement de la parcelle et réduire également les efforts physiques déployés par les paysans. Cependant, cette technique est défavorable au développement des cultures vivrières dans la mesure l'anacardier est une plante colonisatrice de l'espace. Au fur et mesure que les anacardiens se développent (4 ans maximum), il est impossible de pratiquer une seconde culture sur le même espace. Par conséquent, l'espace est laissé aux anacardiens et les cultures vivrières n'occupent que de petites portions de terre dont la production saisonnière est incapable d'assurer les besoins alimentaires annuels des ménages. Aussi, l'engouement porté à la rentabilité économique de la noix de cajou fait que les terres propices sont dédiées à la pratique de l'anacarde culture.

### ***3-3 Une réduction continue de la ration alimentaire et une production vivrière de plus en plus insuffisante***

La production des cultures vivrières dans la sous-préfecture de Fadiadougou ne couvre pas les besoins alimentaires annuels de tous les ménages. Pour de nombreux ménages, il y'a déficit de denrée alimentaire à un certain moment donné. La figure 1 montre le temps de couverture alimentaire assuré par la production des cultures vivrières.

**Figure 1 : classification du temps de couverture alimentaire de la production vivrière (en mois).**



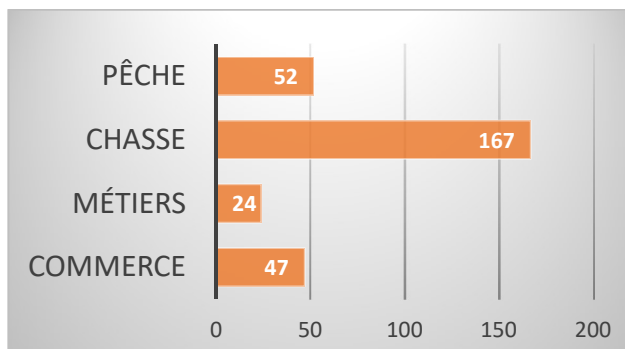
Source : Nos enquêtes de terrain 2021

L'analyse du graphique n°4 montre les différentes fréquences de temps de couverture alimentaire des productions vivrières dans la situation alimentaire des ménages dans la sous-préfecture de Fadiadougou. Ces temps de couverture alimentaire sont repartis comme suit : couverture des besoins alimentaires en mois de 6 mois, 8 mois, 10 mois, 12 mois. Les résultats de nos enquêtes montrent que la production vivrière de 87% des chefs de ménages interrogés ne couvre pas les besoins alimentaires de leurs ménages. Ces 87% sont repartis proportionnellement en fonction des temps de couverture alimentaire. On a 52% des chefs de ménages qui ont affirmés que leurs productions vivrières ne couvrent leurs besoins alimentaires que pendant 8 mois au maximum, 30% pour un temps de couverture de 10 mois maximum et 5% pour le temps de couverture inférieur à 6 mois. Ce fort taux (87% dans l'ensemble) de chefs de ménage confrontés à la rupture de denrée alimentaire issus de leurs productions vivrières est lié au déséquilibre entre la production et besoin alimentaire du ménage. En d'autres termes, la production ne peut suffire le besoin alimentaire du ménage pendant toute une année à cause la faiblesse de production. Seulement 13% des chefs de ménage interrogés ont affirmé que leurs productions vivrières couvrent le besoin alimentaire annuel de leurs ménages. Pour eux cette situation d'autosuffisance alimentaire est favorisée par leurs fortes productions vivrières.

### ***3-4 La diversification des activités et la mise en valeur des bas-fonds comme stratégies de résilience paysanne pour une disponibilité alimentaire durable***

Face aux difficultés quotidiennes des ménages, les individus développent des stratégies pour faire à la rupture de denrée alimentaire. La photo 2 et la figure 2 présentent ces stratégies.

**Photo 2 : stratégie par recours aux basfonds** **Figure 2 : stratégies paysannes extra-agricoles**



Source : Nos enquêtes de terrain 2021

La photo 2 et la figure 2 présentent les stratégies d'adaptation des ménages pour le contournement de l'indisponibilité alimentaire. Face à la gouvernance spatiale de l'anacarde-culture, les producteurs sont confrontés à une indisponibilité foncière pour la pratique des cultures vivrières. Par conséquent, les producteurs tournent le regard sur l'occupation des bas-fonds pour le développement des cultures maraichères en l'occurrence la pratique de la riziculture irriguée. Ensuite, l'analyse du graphique montre les activités non agricoles pratiquées par les exploitants en vue de répondre efficacement aux besoins du ménage. L'activité non agricole dominante est la chasse, elle occupe 55% des chefs de ménage. Les exploitants agricoles associent à leur activité principale (l'agriculture) la chasse dans le but de diversifier leurs revenus. Elle contribue aux dépenses familiales mais aussi à la diversification des habitudes alimentaires du ménage. Aussi, des exploitants enquêtés associent à l'agriculture l'activité de pêche. En effet, 17% des chefs de ménage pratique la pêche. Selon eux, cette activité contribue à l'amélioration des conditions alimentaires du ménage et constitue une source rémunératrice même si elle s'avère parfois insuffisante. De plus, 15% des chefs de ménage interrogés pratiquent de petits commerces en vue de diversifier leurs sources de revenus. Ils affirment que l'activité commerciale les apportent une aide considérable en période de saison pluvieuse dans la mesure à travers ces activités commerciales ils arrivent à se procurer des vivres pour l'alimentation du ménage. Pour finir, de métiers divers sont associés à l'agriculture par certains chefs de ménages. Seulement 9% des ménages enquêtés associent leurs métiers à l'activité agricole. Ces exploitants sont des migrants de retour en majorité, ils reviennent de la ville pour s'y installer. La modernisation du milieu rural par le biais du développement des cultures pérennes favorise le développement de cette activité secondaire même si elle marche bien seulement qu'en période de campagne de l'anacarde et du coton. En somme, il ressort de cette analyse que les activités extra-agricoles contribuent à l'amélioration des conditions alimentaires des ménages.

## Discussions

La dynamique du couvert végétal dans la sous-préfecture de Fadiadougou est caractérisée par l'évolution spatiale des cultures à l'occurrence la culture de l'anacarde. De façon générale, la régression du couvert végétal dans la sous-préfecture de Fadiadougou est liée aux activités anthropiques. La principale activité liée à la régression du couvert végétal est l'agriculture extensive avec 93%, 18% pour l'installation humaine (extension de l'habitat, implantation des infrastructures de bas), 4% pour le charbon de bois et 3% pour la vente aux exploitants forestiers. Au regard de ce qui précède, ces résultats obtenus convergent au même sens que ceux de l'étude menée en 2021 par le GGI. Selon leurs enquêtes, il ressort que l'ampleur de la déforestation est due à plusieurs causes de nature anthropique au nombre

desquelles l'on peut citer quatre principales causes directes. La principale cause de la déforestation est l'expansion de l'agriculture qui compte pour 62 % des pertes du couvert forestier, suivi de l'exploitation forestière (18 %), l'extension des infrastructures (10 %), l'exploitation minière (8 %) et les feux de brousse qui ne représentent que 3 % (GGGI, 2021, p6). De même, le FAO rejoint ces résultats dans la mesure où selon les investigations de ses recherches sur la dynamique forestière en Afrique subsaharienne, l'expansion de l'agriculture reste le facteur principal de la déforestation, de la fragmentation des forêts et de la perte de biodiversité qui en résulte. L'agriculture commerciale à grande échelle a compté pour 40 % de la déforestation dans le monde tropical entre 2000 et 2010, tandis que 33 % sont imputables à l'agriculture vivrière locale (FAO, 2020, p10).

Ensuite, les résultats obtenus après vérification révèlent que le développement des cultures pérennes induit une indisponibilité alimentaire montre qu'à partir de notre échantillon enquêté dans la sous-préfecture de Fadiadougou, 87% de ménages font face à une situation d'indisponibilité de denrée alimentaire et seulement 13% arrivent à s'auto-suffire tout le long de l'année grâce à leurs productions vivrières. En effet, cette indisponibilité de denrée alimentaire est diversement appréciée selon la taille de ménage. On a 56% pour les ménages de grande taille, 43,12% pour les ménages de moyenne taille et 0,76% pour les ménages de petite taille. Au regard de cette indisponibilité alimentaire induite par le développement des cultures pérennes rendant précaire la production vivrière, ces résultats sont conformes à ceux de KOFFI G.R.Y (2015). Dans les résultats issus de ses recherches il justifie que la décadence de l'économie cacaoyère dans la sous-préfecture de Dania s'accompagne de façon proportionnelle par une baisse de la disponibilité alimentaire. Il convient donc de souligner que la disponibilité alimentaire est étroitement dépendante de la vitalité de l'économie cacaoyère ; la dépendance aux importations alimentaires ainsi que le déficit de production de subsistance tiennent la sous-préfecture de Dania dans une situation d'insécurité alimentaire. Dans cette circonscription, 65 % des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire dont 37 % en insécurité alimentaire sévère (KOFFI G.R, 2015, p210).

Face à l'indisponibilité alimentaire induite par le développement des cultures pérennes dans les ménages, les chefs de ménages adoptent des stratégies résilience alimentaire. Comme stratégie de contournement de l'indisponibilité alimentaire, les paysans font recours à la mise en valeur de nouvelles variétés foncières (les bas-fonds) et pratiquent des activités extra-agricoles. En effet, 97% ménages développent la culture des bas-fonds dans le but rehausser la production vivrière qui s'avère incapable de couvrir les besoins alimentaires du ménage durant toute l'année. Pour d'autres, ils pratiquent des activités non agricoles dans le but de faire face à l'indisponibilité alimentaire. On a 17% qui pratiquent le transport dominé intra village et inter village par les tricycles en général, 15% font des petits commerces, 9% associent des petits métiers à l'agriculture et 55% pratiquent la chasse. Nos résultats portant sur la mise en valeur des bas-fonds et la pratique des activités extra-agricoles comme stratégie de contournement de l'indisponibilité alimentaire rejoignent ceux de ADAYE A.A (2013) selon qui, face au déficit alimentaire auquel sont soumis les ménages et dans le souci quotidien de satisfaire leurs besoins alimentaires, les paysans développent des stratégies diverses. Parmi celles-ci la pratique des activités extra-agricoles est très rependue avec (25,5% des ménages enquêtés) et le département de Soubré enregistre une forte proportion de 52% (ADAYE A.A, 2013, p 293). Dans un contexte de crise agricole, doublée d'une situation de saturation foncière, l'exploitation des bas-fonds dans la sous-préfecture de Dania vise à répondre au défi de la disponibilité alimentaire avec 60% de producteur faisant recours à la mise en valeur des bas-fonds KOFFI G.R.Y (2015, p 178).

## Conclusion

La sous-préfecture de Fadiadougou (localité située au Nord-Ouest de la côte d'ivoire) est une localité où l'on assiste à la régression du couvert forestier, à l'essor des cultures pérennes au détriment des

cultures vivrières considérées comme socle de la sécurité alimentaire des populations rurales. La disparition progressive du couvert forestier est marquée par l'évolution superficielle des activités humaines en occurrence l'agriculture. À l'échelle de ce territoire, le développement des cultures pérennes négativement la disponibilité alimentaire des ménages. De 1981 à 2021, on assiste à une perte de 12 978,91 ha de forêt et une augmentation spatiale exponentielle de l'anacarde passant de 6 133,29 ha en 1981 à 14 320 ha en 2021 soit une évolution de 8 187,12ha au bout de trois décennies. L'essor des cultures d'exportation marginalise les cultures vivrières de par son engouement économique. Les cultures vivrières sont privées des meilleures terres agricoles (fertiles), pratiquée sur de petites portions et moins de temps lui étant accordé, l'agriculture vivrière est caractérisée par une production médiocre incapable d'assurer les besoins alimentaires annuels des ménages. Selon les investigations des enquêtes, 87% des ménages se trouvent en situation de rupture de denrées alimentaires. L'indisponibilité alimentaire observée dans les ménages constitue un risque d'insécurité alimentaire dans la mesure où la sécurité repose sur la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation rationnelle des aliments. Pour faire face à cette situation d'indisponibilité alimentaire, les exploitants agricoles adoptent non seulement des stratégies agricoles à travers l'association des cultures, la mise en valeur des bas-fonds mais aussi des stratégies extra-agricoles tournées vers la pratique de petits métiers et petit commerce.

### Références bibliographiques

ADAMA Sinan, N'DRI Kouamé Abou, 2016, *impact socio-économique de la culture de l'anacarde dans la sous-préfecture d'Odienné (cote d'ivoire)*, université peleforo gon Coulibaly de Korhogo, pp309-383.

ADAYE Akoua Assunta, 2013, Développement agricole et sécurité alimentaire dans la région du bas-Sassandra, Thèse de doctorat, Institut de Géographie Tropicale, université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, 527p.

DDC, 2015, *Sécurité alimentaire, un programme global de la DDC*, département fédéral des affaires étrangères DFAE, Berne, 8p.

FAO, 2016, *La situation mondiale de l'alimentation et l'agriculture*, Rome, 191p

FAO, FIDA et PAM, 2015, *L'état de l'insécurité dans le monde 2015*, objectifs internationaux 2015 de réduction de la faim : des progrès inégaux, Rome, 7p.

FIRCA, 2018, *la filière anacarde acte 20, magazine d'information du fond interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole*, 55p.

FIRCA, 2018, *la filière anacarde Acte 20, Magazine d'information du fond interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles*, 55p.

GGGI, 2021, Le Paiement pour les Services Environnementaux (PSE) comme outil prometteur pour la protection des forêts en Côte d'Ivoire, 12p.

Guy Roger Yoboué KOFFI, 2015, Dynamique cacaoyère et sécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Dania, mémoire de Master 2, Département de Géographie Université Alassane Ouattara (UAO), Bouaké.